



# La lettre d'information du Ram/Point accueil petite enfance

N°11

Avril, mai, juin 2018

Le Ram / Point accueil petite enfance de Cesson-Sévigné et Brécé vous informe des évènements mis en place par le service sur votre territoire : conférences, réunions d'information ... mais aussi actualité législative.

## ECOLE OBLIGATOIRE ...

Lors des Assises de l'école maternelle à Paris les 27 et 28 mars, Emmanuel Macron annonçait le projet de rendre l'instruction (en maternelle ou à domicile) obligatoire dès 3 ans. Ce qui pourrait être effectif dès la rentrée de septembre 2019 après le vote d'une nouvelle loi. Actuellement, depuis la loi Ferry du 28 mars 1882, l'âge obligatoire d'entrée à l'école est 6 ans (CP).

**En effet, les études scientifiques démontrent que la situation cognitive précoce, entre 0 et 5 ans, a un impact important sur la réussite scolaire, le niveau d'études et l'insertion professionnelle.**

## DEVENIR ASSISTANT MATERNEL ...

Réunion infos candidats  
avec la mission agrément

Le vendredi 06 juillet 2018

À 9h00 à 11h00

Agence départementale du  
Pays de Rennes  
à Thorigné-Fouillard

## EVENEMENTS ...

« L'arbre de l'enfance », Un documentaire contre les violences éducatives ordinaires

« ... Quel chemin faut-il avoir parcouru et parcourir à chaque instant en tant que adulte, parent, grands-parents, éducateur ou enseignant pour que l'arbre de l'enfance se déploie le plus harmonieusement possible ? ... »

[www.larbredelenfance.com](http://www.larbredelenfance.com)



## QUELLES SONT LES VACCINATIONS OBLIGATOIRES

En 2018, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires **avant l'âge de 2 ans pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018.**

**Pour les enfants nés avant le 1er janvier 2018,** les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont obligatoires aux âges de 2, 4 et 11 mois.



**En cas d'accueil par un assistant maternel agréé, l'enfant doit être à jour de ses vaccinations.**

**Si les vaccinations obligatoires font défaut, l'accueil de l'enfant est maintenu dans la condition où elles doivent être réalisées dans les trois mois suivant le début de l'accueil.**

[vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr)

## CARNET DE SANTE NOUVEAU MODELE

Il entrera en vigueur au **1<sup>er</sup> avril 2018**. Mis à jour sur la base des recommandations du **Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP)**, il tient compte des évolutions scientifiques et sociétales, avec notamment, un enrichissement des messages de prévention (recommandations, identification de nouveaux risques), l'introduction de nouvelles courbes pour le suivi de la croissance et les nouvelles obligations vaccinales.

Transmis à la naissance, le carnet de santé réunit tous les événements qui concernent la santé de l'enfant depuis sa naissance : pathologies au long cours, allergies, antécédents familiaux ; période périnatale (période prénatale, naissance, sortie de maternité, examen de la deuxième semaine, conseils aux parents) ; surveillance médicale (par tranches d'âge jusqu'à 18 ans) ; courbes de croissance ; examens bucco-dentaires ; hospitalisations, examens radiologiques ; vaccinations, maladies infectieuses...



## POUR SOUTENIR LES DEPARTS EN FORMATION ...

**Le Ram vous informe** ainsi que les parent-employeurs sur les démarches relatives au départ en formation. Vous pouvez également contacter IPERIA au 0 800 820 920 (service et appel gratuits).

**Le Ram soutien les départs en formation sur temps de travail.** Cette démarche de professionnalisation est présentée à chaque famille venant s'informer sur les modes de garde. Comme tout salarié vous avez le droit de vous former en semaine.

**Un mail d'information destiné aux parent-employeurs est envoyé** pour présenter les différentes formations mises en place sur le territoire et ainsi vous soutenir dans votre démarche de demande de départ en formation. Le Ram s'engage à accompagner les familles dans la recherche d'un mode de garde alternatif.

**Depuis le 23 avril 2018, le quota d'heures a changé.**

**Les assistantes maternelles bénéficient de 58H/an.**

**N'hésitez pas à communiquer auprès du RAM sur vos at-**



### LA BIBLIOTHÈQUE DU RAM

**NOUVEAU!** Mise à disposition des professionnels et des familles de livres autour du thème de la petite enfance. N'hésitez pas à réserver le titre qui vous intéresse, vous pourrez le récupérer à la mairie ou sur les espace-jeux.

### Boris Cyrulnik et la petite enfance

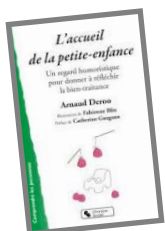
Sommeil, Développement, Emotions, Attachement, Alimentation, Pédagogie, Langage, Education, Famille, Société, Politique



### L'accueil de la petite enfance

Un regard humoristique pour donner à réfléchir la bien-traitance

Arnaud Deroo



### Mon enfant dort mal

Comment aider mon enfant à dormir

Dr M-J Challamel

Dr M. Thirion



### Les activités d'éveil des tout-petits

Aldjia Benammar



### Assistante maternelle

Pédagogue de la petite enfance

Laurence Rameau



### J'ai tout essayé !

Opposition, pleurs et crise de rage : traverser la période de 1 à 5 ans.

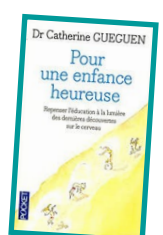
Isabelle Filliozat



### Pour une enfance heureuse

Repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau.

Catherine Gueguen





**RAM / Point accueil petite enfance de Cesson-Sévigné et Brécé**



CS 91707 - 35517 Cesson-Sévigné Cedex - 02 99 83 52 00 (demander service social ou RAM) - 06 95 60 71 17

[ram@udaf35.unaf.fr](mailto:ram@udaf35.unaf.fr)